



« **Capitaine Barril contacté.** » Trois mots manuscrits, jetés en fin de paragraphe, qui suffisent à ouvrir d'insondables perspectives... Nous sommes à la fin du mois de juin 1994. Près d'un million de Tutsis ont été massacrés en moins de trois mois. Mais le génocide touche à sa fin car les troupes du Front patriotique rwandais (FPR) sont aux portes de Kigali, la capitale. L'armée du régime génocidaire est aux abois. La France commence à organiser, à partir du Zaïre, l'opération humanitaire-militaire Turquoise...

À Paris, un rapport manuscrit parvient au général Le Page, le patron des opérations spé-

ciales (COS). Il émane du colonel Rosier, commandant d'un détachement du COS déployé au Rwanda dans le cadre de l'opération Turquoise.

### Homme de confiance des cerveaux du génocide

De son écriture serrée, le colonel Rosier rend compte avec minutie d'une entrevue qu'il a eue, la veille au soir, « dans un endroit discret au nord de Cyangungu », une région frontalière du Zaïre. Il s'est entretenu avec deux poids

lourds du gouvernement rwandais, le ministre de la Défense, Augustin Bizimana, et son homologue des Affaires étrangères, Jérôme Bicomumpaka. [Tous deux, aujourd'hui, inculpés de génocide par le Tribunal pénal international.]

En cette fin de juin 1994, les deux ministres rwandais sont aux cent coups et ils le font savoir. La situation militaire est « catastrophique » en termes de munitions, rapporte par écrit le colonel Rosier. « Le Rwanda ne dispose plus de ressources financières pour se fournir, en raison de l'embargo. » Paris est appelé à la rescousse. « Tout en louant l'aspect humani-

Quatre documents qui montrent que, de 1992 à 1994, le capitaine Barril est constamment présent auprès des pires extrémistes du régime Habyarimana (l'espion Fabien Singaye, le Premier ministre et le ministre de la Défense du gouvernement du génocide), n'hésitant pas également à promettre de violer l'embargo de l'ONU sur les armes.

#### DOCUMENT N°1

FH. COL. ROSIER

TU. GÉN. LE PAGE

SAH 25. 4/07. 95.



taire indispensable de notre intervention, ils m'ont demandé une aide d'une autre nature ("discrète" bien sûr!): des munitions d'artillerie. »

Une commande de fournitures d'armes, simple et directe, en plein embargo, qui témoigne de la confiance sans faille des autorités rwandaises à l'égard de leurs amis français, après trois mois de génocide. « Vos canons de 105 sont toujours là, mais ils sont muets faute d'obus. » Le cri du cœur, cette fois-ci, fera un flop: « Je leur ai répondu qu'il me paraissait illusoire d'espérer une telle aide dans le contexte actuel. Ils ont eu l'air dépité par ma réponse et m'ont dit qu'ils comptaient avoir recours à des mercenaires », commente le militaire français. Avant d'ouvrir les parenthèses pour y glisser une petite précision d'une concision de bon aloi: « Capitaine Barril contacté. » [Voir document n° 1.]

Nous y voilà. Paul Barril, l'ancien n° 2 du GIGN, est dans le circuit. Personne ne sera surpris. Depuis « l'affaire des Irlandais de Vincennes » et celle des écoutes illégales de l'Élysée, l'ex-gendarme de la cellule élyséenne est devenu le mercenaire des causes pourries. À la tête de sa boîte de barbouzes, Secrets, il est l'homme de confiance des cerveaux du génocide. Il ne s'en est d'ailleurs jamais caché. Dans son livre *Guerres secrètes à l'Élysée*, il s'en est

même glorifié: « Ce qui s'est passé au Rwanda permet à des privés comme moi, qui ne représentent leur pays qu'à titre privé, de montrer qu'on n'abandonne pas les gens qui vous ont fait confiance et qui parlent français. »

Il aurait eu tort de bouder l'affection d'amis aussi franco-philés car, visiblement, c'est ce qui lui a valu d'être proposé, en juin de la même

année, au grade de commandant de la gendarmerie nationale française dans le cadre de réserve. Reste à savoir quelle a été la nature exacte des bons et loyaux services rendus « à titre privé » à la République française...

Selon un document que nous avons pu consulter, par exemple, le 28 mai 1994, Paul Barril a signé à Paris un contrat d'assistance, en accord avec le gouvernement rwandais, dans lequel il s'engage à fournir une aide sur le plan humain et matériel au Rwanda. Encore

une fois, en plein génocide. Et onze jours après le vote par l'ONU de l'embargo sur les armes. Le contrat le charge de recruter vingt hommes spécialisés qui devront eux-mêmes former et encadrer sur le terrain les hommes mis à leur disposition. [Voir document n° 2.] Le volet matériel donne une idée de la mission qui les attend: l'équipement des vingt hommes d'encadrement comptera deux millions de cartouches, onze mille obus et mortiers, cinq mille grenades et six mille grenades à fusil. Coût de la prestation: 3 130 000 dollars. « 50 % des 3 000 000 dollars (soit 1 500 000 dollars) doit être versé à la signature du présent contrat », stipule le document. Avant de conclure: « Ainsi que les 130 000 dollars correspondant au solde de la première mission. » Ce qui, en toute logique, laisse à penser que le capitaine Barril n'en est pas à son premier fait d'armes. Et donne du poids aux révélations d'Alison Des Forges et de Patrick de Saint-Exupéry, quand ils l'accusent d'avoir participé à une opération militaire contre les « cafards tutsis », baptisée « Opération insecticide ». À moins que ladite « première mission » renvoie encore à d'autres hauts faits. Car plus on fouille dans le passé rwandais du militaire français et plus on découvre les talents multiples dont il est doté. Comme en témoignent certains télégrammes ultrasecrets que nous avons pu consulter...

## Taupe française des services rwandais

En 1992, à Berne, un certain Fabien Singaye, officiellement deuxième secrétaire à l'ambassade du Rwanda en Suisse et officieusement membre actif d'un réseau d'espionnage, entretient une correspondance serrée avec le colonel Elie Sagatwa, le secrétaire particulier du président Habyarimana et l'un des principaux chefs des escadrons de la mort. Dans des missives très documentées, le dénommé Fabien dénonce scrupuleusement les Rwandais ayant épousé des femmes tutsies, divulgue le contenu d'articles de la presse étrangère bien avant leur parution et prévient de la venue au Rwanda des journalistes français pour reporter

deux numéros [...] qui m'ont été communiqués par Bravo alias Barril... » [Voir documents n° 3 et 4.] Au fil des différents rapports, on devine l'étroite et riche collaboration qu'entretiennent le Français et le Rwandais. « Le mardi 20 janvier 1992, j'ai eu une longue conversation téléphonique avec Bravo qui se trouve en Italie pour une visite officielle au président du Qatar. Il m'a confirmé les informations livrées par l'Américain... » Dans le même télégramme, un peu plus loin: « Bravo souhaite que j'aie le voir à Paris dans le courant du mois de février prochain, car, dit-il, il aurait des documents à me confier, documents qu'il n'aimerait pas m'envoyer par la poste... » Ailleurs encore, cette note datée du 10 février 1992: « Voir également comment on peut mettre sur pied un plan de travail avec Barril... »

Les échanges de courrier s'arrêteront à l'été 1994, quand l'espion rwandais se fera expulser par les autorités helvètes pour avoir tenté de faire entrer en Suisse son beau-père, Félicien Kabuga, le principal financier du génocide et l'un des fondateurs de la radio des Mille Collines, la terrifiante radio de la haine. [Aujourd'hui en fuite, Kabuga est l'homme le plus recherché d'Afrique, avec une prime de cinq millions de dollars pour sa capture.] Quant à l'agent Singaye, après son expulsion de Suisse, il rejoindra le juge Bruguière qui s'empressera de l'employer comme interprète dans l'instruction qu'il mène sur l'attentat du 6 avril 1994 contre l'avion du président Habyarimana. Un moyen original de récolter des témoignages objectifs. D'ici à ce que ce soit Barril qui lui ait décroché le job...

(À suivre)



## PERSONNEL

CONFIDENTIEL

DOCUMENT N°4

BULLETIN DE TRANSMISSION

DATE : 10.02.1992

DESTINATAIRE : SON EXCELLENCE  
MONSIEUR LE PRESIDENT  
DE LA REPUBLIQUE RWANDAISE  
KIGALI

DE : FABIEN





même glorifié : « Ce qui s'est passé au Rwanda permet à des privés comme moi, qui ne représentent leur pays qu'à titre privé, de montrer qu'on n'abandonne pas les gens qui vous ont fait confiance et qui parlent français. » Il aurait eu tort de bouder l'affection d'amis aussi franco-philés car, visiblement, c'est ce qui lui a valu d'être proposé, en juin de la même année, au grade de commandant de la gendarmerie française dans le cadre de réserve.

On ne sait pas quelle a été la nature exacte des services rendus « à titre privé » à la France... un document que nous avons pu consulter, par exemple, le 28 mai 1994, Paul Barril a signé à Paris un contrat d'assistance, avec le gouvernement rwandais, et il s'engage à fournir une aide sur le terrain et matériel au Rwanda. Encore

une fois, en plein génocide. Et onze jours après le vote par l'ONU de l'embargo sur les armes. Le contrat le charge de recruter vingt hommes spécialisés qui devront eux-mêmes former et encadrer sur le terrain les hommes mis à leur disposition. (Voir document n° 2.) Le volet matériel donne une idée de la mission qui les attend : l'équipement des vingt hommes d'encadrement comptera deux millions de cartouches, onze mille obus et mortiers, cinq mille grenades et six mille grenades à fusil. Coût de la prestation : 3 130 000 dollars. « 50 % des 3 000 000 dollars (soit 1 500 000 dollars) doit être versé à la signature du présent contrat », stipule le document. Avant de conclure : « Ainsi que les 130 000 dollars correspondant au solde de la première mission. » Ce qui, en toute logique, laisse à penser que le capitaine Barril n'en est pas à son premier fait d'armes. Et donne du poids aux révélations d'Alison Des Forges et de Patrick de Saint-Exupéry, quand ils l'accusent d'avoir participé à une opération militaire contre les « cafards tutsis », baptisée « Opération insecticide ». À moins que ladite « première mission » renvoie encore à d'autres hauts faits. Car plus on fouille dans le passé rwandais du militaire français et plus on découvre les talents multiples dont il est doté. Comme en témoignent certains télégrammes ultrasécurs que nous avons pu consulter...

### Taupe française des services rwandais

En 1992, à Berne, un certain Fabien Singaye, officiellement deuxième secrétaire à l'ambassade du Rwanda en Suisse et officieusement membre actif d'un réseau d'espionnage, entretient une correspondance serrée avec le colonel Elie Sagatwa, le secrétaire particulier du président Habyarimana et l'un des principaux chefs des escadrons de la mort. Dans des missives très documentées, le dénommé Fabien dénonce scrupuleusement les Rwandais ayant épousé des femmes tutsies, divulgue le contenu d'articles de la presse étrangère bien avant leur parution et prévient de la venue au Rwanda des journalistes français non répertoriés sur la liste des amis du gouvernement... Régulièrement, dans ses télégrammes confidentiels, Fabien mentionne un de ses honorables correspondants dont le nom de code est « Bravo ». Pas de suspense inutile, tout le monde l'aura deviné, l'ombre de Barril plane sur le réseau. Son identité sera étourdiment dévoilée au détour d'un rapport du 22 janvier 1992 : « J'ai fait vérifier les

deux numéros [...] qui m'ont été communiqués par Bravo alias Barril... » (Voir documents n° 3 et 4.) Au fil des différents rapports, on devine l'étroite et riche collaboration qu'entretiennent le Français et le Rwandais. « Le mardi 20 janvier 1992, j'ai eu une longue conversation téléphonique avec Bravo qui se trouve en Italie pour une visite officielle au président du Qatar. Il m'a confirmé les informations livrées par l'Américain... » Dans le même télégramme, un peu plus loin : « Bravo souhaite que j'aille le voir à Paris dans le courant du mois de février prochain, car, dit-il, il aurait des documents à me confier, documents qu'il n'aimerait pas m'envoyer par la poste... » Ailleurs encore, cette note datée du 10 février 1992 : « Voir également comment on peut mettre sur pied un plan de travail avec Barril... »

Les échanges de courrier s'arrêteront à l'été 1994, quand l'espion rwandais se fera expulser par les autorités helvètes pour avoir tenté de faire entrer en Suisse son beau-père, Félicien Kabuga, le principal financier du génocide et l'un des fondateurs de la radio des Mille Collines, la terrifiante radio de la haine. (Aujourd'hui en fuite, Kabuga est l'homme le plus recherché d'Afrique, avec une prime de cinq millions de dollars pour sa capture.) Quant à l'agent Singaye, après son expulsion de Suisse, il rejoindra le juge Bruguière qui s'empressera de l'employer comme interprète dans l'instruction qu'il mène sur l'attentat du 6 avril 1994 contre l'avion du président Habyarimana. Un moyen original de récolter des témoignages objectifs. D'ici à ce que ce soit Barril qui lui ait décroché le job...

(À suivre)





FH. COL ROSIER

DOCUMENT N°1

TU GAL LE SAGE

SAH 25. 6/07. 45.

A SA DEMANDE J'AI RENCONTRE HIER SUR LE FINDEF DANS UN  
EN DONT BICRAET AU NORD DE CYANGUOU. IL ETAIT ACCOMPAGÉ  
DU FINAE.

TOUT EN LOUANT L'ASPECT HUMANITAIRE INDIS-

SENSIBLE DE NOTRE INTERVENTION, ILS M'ONT DEMANDE UNE  
AIDE D'UNE AUTRE NATURE ("DISCRETÉ" BIEN SUR!) = DES  
MUNITIONS D'ARTILLERIE - ("VOS CANNONS DE 105 SONT TOUJOURS  
LA, MAIS ILS SONT RIENS FAITE D'OBUS"). LE BESOIN EXPRIME  
CONCERNE EVIDEMMENT LE SECTEUR DE KYGALI EN PREMIER  
LIEU.

JE LEUR AI REPONDU QU'IL ME PARAISSAIT ILLUSOIRE D'ESTIMER  
UNE TELLE AIDE DANS LE CONTEXTE ACTUEL - ILS ONT EU  
L'AIR BÉPITÉ LAI MA REBONNE ET DONT ONT QU'ILS COMPTAIENT  
Avoir recours à des munitions (CAPITAINE BARRIL CONTACTÉ,

J.M.

EN ANNEXE LA WANE DE FAISON BONNEE PAR FINDEF



**CONTRAT D'ASSISTANCE**

Entre les soussignés :

Le gouvernement du RWANDA, représenté par son Excellence Monsieur le Premier Ministre de la République Rwandaise IMURAMBI-GITARAMA

Et,

Le Capitaine P; BARRIL,  
domicile : 12 avenue de la Grande Armée 75017 Paris.

Article 1 : Définition.

En accord avec le gouvernement Rwandais, le Capitaine BARRIL s'engage à fournir une aide sur le plan humain et matériel au RWANDA.

Article 2 : Objet du contrat.

Le Capitaine BARRIL est en charge de fournir :

Sur le plan humain : 20 hommes spécialisés.

Ils auront pour tâches de former et d'encadrer sur le terrain les hommes mis à leur disposition.

La durée de cette mission est de :

La mise en place se fera après accord des deux parties.

Sur le plan matériel :

Equipement des 20 hommes d'encadrement.

Munitions : 2.000.000 cartouches de 5,56 et 7,62 / Obus et mortiers de 120, 90, 81,60,82 = 11.000 / Grenades M.26 = 5.000 / Grenades à fusil : 6.000.

L'acheminement se fera par voie aérienne.

Article 3 : Tarification et condition.

L'ensemble de cette prestation est évaluée à : 3.130.000\$.

50% de 3.000.000\$, soit 1.500.000 \$, doit être versé à la signature du présent contrat, Ainsi que les 130.000\$ correspondant au solde de la première mission.

Le solde à réception de facture.

signature du Premier Ministre

Fait à Paris le 28 mai 1994

Signature du Cne BARRIL





BULLETIN DE TRANSMISSION

DATE : 23 janvier 1992

DESTINATAIRE : Son Excellence Monsieur  
 HABYARIMANA Juvénal  
 Président de la République Rwandaise  
 K I G A L I

DE : FABIEN

J'AI FAIT VERIFIER LES DEUX No 00322 374 31 52

OU 00322 374 58 92 QUI M'ONT ETE COMMUNIQUEES PAR BRAVO ALIAS BARRIL COMMA EFFECTIVEMENT JE SUIS TOMBE SUR UN CERTAIN PETER A QUI J'AI LAISSE UN MESSAGE BIDON DE MONSIEUR BIHOZAGARA QUI A L'INSTANT OU JE TELEPHONAIS COMMA VENAIT DE SORTIR STOP CELA CONFIRME LA THESE DE BRAVO COMME QUOI HALCAIHO AURAIT CONTACTE NOTRE AMBASSADEUR A PARIS DE BRUXELLES SUR UN DE CES No PRECITES STOP

J'AI EU UNE LONGUE CONVERSATION TELEPHONIQUE AVEC

BRAVO QUI SE TROUVE EN ITALIE POUR UNE VISITE OFFICIELLE AU PRESDENT DU QATAR COMMA IL M'A CONFIRME LES INFORMATIONS ME LIVREES PAR L'AMERICAIN STOP BRAVO M'A DIT QU'IL EST AU COURANT DE CE FA-MEUX RAPPORT DEMANDE

DE LA FRANCOPHONIE STOP ENFIN BRAVO SOUHAITE QUE J'AILLE LE VOIR A PARIS DANS LE COURANT DU MOIS DE FEVRIER PROCHAIN COMMA CAR DIT-IL COMMA IL AURAIT DES DOCUMENTS A ME CONFIER COMMA DOCUMENTS QU'IL N'AIMERAIT PAS M'ENVOYER PAR POSTE



# PERSONNEL

DOCUMENT N°4

CONFIDENTIEL

## BULLETIN DE TRANSMISSION

DATE : 10.02.1992

DESTINATAIRE : SON EXCELLENCE  
MONSIEUR LE PRESIDENT  
DE LA REPUBLIQUE RWANDAISE  
KIGALI

DE : FABIEN

COMPTE CONTACTER

M. BRAVO MAIS D'ORES ET DEJA COMMA JE PEUX SIGNALER QUE BRAVO  
A LIMITE SES CONTACTS AVEC MOI DU FAIT QUE LES AUTORITES DE KIGALI  
N'ONT JAMAIS PRIS AU SERIEUX LE TRAVAIL FOURNI POUR LE BIEN DU  
RWANDA STOP DE MON COTE COMMA JE N'OSE PLUS LUI DEMANDER UN  
SERVICE POUR LES RAISONS CITEES CI-HAUT STOP

VOIR EGALE-

MENT COMMENT ON PEUT METTRE SUR PIED UN PLAN DE TRAVAIL AVEC BARRIL

STOP

FABIEN

